



La Chine et les politiques d'émergence au Cameroun. Le cas du projet de construction du port de Kribi

Gérard Amougou



- 1. Un environnement social et politique grippé**
- 2. Le port de Kribi comme un site d'observation des politiques d'émergence**
- 3. Les effets induits des politiques d'émergence en acte**

**CEFIR Working Paper No 8
Février 2020**

LA CHINE ET LES POLITIQUES D'ÉMERGENCE AU CAMEROUN. LE CAS DU PROJET DE CONSTRUCTION DU PORT DE KRIBI

Gérard Amougou

Résumé :

À partir du projet de construction du port de Kribi, cette contribution examine la partition de la Chine dans la mise en œuvre des politiques d'émergence au Cameroun. Depuis l'atteinte de l'Initiative Pays Pauvres et Très Endettés (PPTe) en 2006 et le renouement des pouvoirs publics avec la planification du développement en 2009, la Chine est apparue comme le premier partenaire du Cameroun. Notre approche par le bas permet de mieux appréhender le rôle des différents acteurs et de mieux situer l'impact des capitaux chinois dans le renouement des pouvoirs camerounais avec l'ambition développementaliste. L'enquête de terrain montre ainsi que la Chine ne cesse d'accroître son influence tandis que l'enjeu de l'émergence permet surtout au régime en place de consolider son pouvoir politique au détriment du développement socioéconomique escompté.

Mots clés : Chine ; Afrique ; Cameroun ; émergence ; port de Kribi.

Introduction

Au regard du succès qu'elles rencontrent au sein des politiques de développement mobilisées et médiatisées par plusieurs gouvernements, les politiques d'émergence apparaissent comme l'un des « modèles voyageurs » les plus en vue en Afrique¹. Pensé par les institutions financières internationales soucieuses d'offrir « une rentabilité maximale aux investisseurs », l'émergence s'ancrerait dans l'idéologie du développement qui voudrait que « l'objectif de chaque nation soit de suivre un schéma menant à un mode de vie et à un système économique occidental, suivant une logique proche de l'évolutionnisme social d'un Lewis Morgan ou de la pensée économique de Jean-Baptiste Say »². Au Cameroun, l'adoption de cette rhétorique semble redevable de deux principaux facteurs que sont l'atteinte de l'Initiative Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE) en 2006 et l'afflux massif des capitaux des puissances émergentes – notamment la Chine –, qui ont permis l'amorce des grands projets infrastructurels. Par politique d'émergence³, il faut entendre une démarche plus volontariste des pouvoirs publics renouant avec la planification des économies nationales qui se matérialise par la réalisation progressive d'un ensemble de projets dits « structurants » (ports, barrages hydro-électriques, autoroutes, logements sociaux, etc.) censés impulser une croissance continue via l'industrialisation, la création d'emplois, l'amélioration de la

gouvernance et des conditions de vie des populations.

En 2009, le gouvernement camerounais publie un programme de planification du développement, en vue de l'atteinte de l'émergence en 2035. « Cameroun : Vision 2035 » devient ce document-programme de projection et de planification du développement élaboré en vue de l'atteinte de l'émergence. Pour ses promoteurs et acteurs centraux du pouvoir, le caractère novateur de ce vaste programme de planification de développement à long terme entraîne nécessairement une rupture avec le passé. Il inaugurerait surtout une nouvelle temporalité de sortie de l'emprise des institutions de Bretton Woods et des partenaires étatiques bilatéraux influents de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE). Dans le but d'opérationnaliser leur vision de manière séquentielle, les pouvoirs publics vont élaborer un Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), servant comme cadre opérationnel de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2020. Socle de la coopération avec les partenaires techniques et financiers, le DSCE qui remplace le document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP) élaboré en avril 2003 est à son tour critiqué pour son faible impact sur la croissance⁴.

À partir d'une enquête de terrain effectuée à Kribi en janvier et août 2018, complétée par des entretiens réalisés auprès de certains ingénieurs, technocrates et

¹ L'idée de cette contribution est née à la suite de ma conférence donnée au CEFIR (ULiège) le 24 avril 2019 sur *La projection africaine des émergents*. Une première version a été présentée au colloque de l'Association française de science politique, tenu à Bordeaux du 2 au 4 juillet 2019. Je dédie le texte à René Faustin BOBO BOBO†.

² DELANNOY S., *Géopolitique des pays émergents. Ils changent le monde*, Paris, Presses universitaires de France, 2012, pp. 14-15.

³ NUBUKPO K. et SAMUEL B., « Entre les plans d'émergence sans vision et des visions sans émergence : la difficile appropriation par l'Afrique de ses trajectoires de développement », *Politique africaine*, n° 145, 2017, pp. 51-63.

⁴ NGOA TABIH. (dir.), *Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE) au Cameroun. Comment atteindre une croissance à deux chiffres ?*, Yaoundé, Afrédit, 2016, 231 p.

observateurs (universitaires et journalistes), cette contribution pose un regard contextualisé sur l'opérationnalisation de la nouvelle politique de planification du développement, en relevant quelques ruptures et continuités décelées en vue de mieux resituer les enjeux sociaux et politiques de la projection africaine des puissances émergentes.

Le concept de marchés émergents est systématisé au départ par les économistes pour désigner un groupe de pays susceptibles d'incarner l'économie de demain⁵. En Relations internationales, les puissances émergentes s'identifient par leurs capacités de développer des critères de puissance à même de concurrencer l'hégémonie des États développés⁶. C'est le cas notamment des BRICs (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) qui, au-delà des atouts économiques, bouleversent la géopolitique mondiale et les rapports de force internationaux anciennement établis au profit des États-Unis et de l'Union européenne (UE)⁷.

La projection des puissances émergentes en Afrique a suscité une abondante littérature que nous pourrions délimiter en quatre principales orientations, moyennant quelques nuances. Les deux premières opposent les auteurs qui affirment que les pays émergents bouleversent l'échiquier politique mondial⁸ à ceux qui maintiennent l'hypothèse selon laquelle les émergents ne bouleversent pas de manière structurelle les positions occidentales en Afrique⁹. Le troisième groupe d'auteurs attestent que les émergents perpétuent la précarisation des environnements africains¹⁰. Il s'oppose à ceux pour qui la présence des émergents est une opportunité historique qui permet le développement des secteurs prioritaires¹¹ tout en présentant des complémentarités avec l'aide traditionnelle¹².

Notre contribution tient compte de ces différents regards, mais les éprouve à partir du cas de la construction du port de Kribi. Alors que la variante dominante de la

⁵ VAN AGTMAËL A., *The Emerging Markets Century: How a New Breed of World-Class Companies Is Overtaking the World*, New York, Free Press, 2007, 384 p ; O'NEILL J., « Building Better Global Economic BRICs », *Global Economics Paper*, n° 66, 2001, New York, Goldman Sachs.

⁶ ARGOUNÈS F., « Hégémonie(s) émergente(s) ? Hégémonie et théories "post-occidentales" au miroir gramscien », *Revue québécoise de droit international*, Hors-série, 1 septembre 2014, <https://www.sqdi.org>. (consultée le 17 janvier 2020).

⁷ Voir Bastien NIVET, « Puissances émergentes, quel impact sur les relations internationales ? », interviewé par Jonathan Riquier, <https://www.emlv.fr/puissances-emergentes-quel-impact-sur-les-relations-internationales/> (consultée le 9 janvier 2020).

⁸ SANTANDER S., « Les émergents en Afrique. Une coopération à l'empreinte Nord-Sud », *Annuaire français des Relations Internationales*, vol. XIX, 2018, pp. 863-880 ; BADIE B., *Quand le Sud réinvente le monde. Essai sur la puissance de la faiblesse*, Paris, La Découverte, 2018, 256 p.

⁹ KERNEN A., « L'Afrique face à la puissance économique de la Chine », *Politique africaine*, n° 134, 2014, pp. 5-19.

¹⁰ VIRCOULON T., « Chinois d'Afrique, Chinois en Afrique et Afro-Chinois : Les multiples visages de communauté chinoise d'Afrique du Sud », *Monde Chinois*, n° 8, 2006, pp. 27-38 ; RICHER P., *L'offensive chinoise en Afrique*, Paris, Karthala, 2008, 164 p ; ROTBERG R. I., « China's quest for resources, opportunities, and influence in Africa », in R. I. ROTBERG (ed.), *China into Africa: Trade, aid and influence*, Cambridge, Brookings, 2008, pp. 1-20.

¹¹ BLUHM R., DREHER A., FUCHS A., PARKS B., STRANGE A., TIERNEY M., « Connective Financing: Chinese Infrastructure Projects and the Diffusion of Economic Activity in Developing Countries », *Working Paper 64*, AIDDATA, A Research Lab at William & Mary, 2018.

¹² CHAPONNIÈRE J.-R. et GABAS J.-J. (dir.), *Le temps de la Chine en Afrique : Enjeux et réalités au Sud du Sahara*, Paris, Gemdev-Karthala, 2012, 216 p.

littérature privilégie une vision macro, notre approche par le bas permet de cerner les subtilités qui émergent des collaborations nouées sur place, tout en offrant un regard autre sur la projection africaine des émergents. Si l'opérationnalisation du complexe industrialo-portuaire de Kribi a constitué notre principal terrain d'enquête, des témoignages et publications autour d'autres grands chantiers (barrages hydro-électriques ou de retenus d'eaux, autoroutes, fibres optique ou logements sociaux) ont également été capitalisés en vue de mieux cerner les continuités et discontinuités des politiques d'émergence au Cameroun. À partir du cas de la construction du port de Kribi par des opérateurs chinois, la présente question de recherche vise à voir comment une puissance émergente peut contribuer au développement d'un État en développement ? La discussion propose une analyse contextualisée, sensible aux effets de contournement ou de décalage, du fait des interactions entre différents groupes stratégiques impliqués.

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'un programme international qui interroge le « retour » éventuel de l'État développementaliste¹³ en Afrique¹⁴. Elle est menée sous la base des sources documentaires (journaux, documents officiels), d'entretiens avec les membres du Comité de pilotage du projet de construction du port de Kribi, avec le personnel administratif et les partenaires « accessibles » impliqués (locaux et étrangers), les ingénieurs recrutés et les observateurs avertis ; mais aussi via des

observations de terrain effectuées sur le site de Kribi et les localités environnantes. La structure du texte présente d'abord l'environnement social et politique en vue de mieux situer l'impact des capitaux chinois dans le renouement des pouvoirs camerounais avec l'ambition développementaliste. La suite appréhende le projet du port de Kribi comme un site d'observation des politiques d'émergence au concret, tout en analysant la posture des différents acteurs impliqués dans son opérationnalisation. La dernière section analyse les effets induits des politiques d'émergence sur les enjeux développementalistes, de la gouvernance et au niveau des répercussions environnementales.

1. Un environnement social et politique grippé

1.1. Entre revendications sociales, persistance de la crise économique et reprise autoritaire

L'avènement des revendications pluralistes que connaît l'Afrique noire au lendemain de la chute du mur de Berlin semble avoir épousé une orientation ambiguë au Cameroun. Le mouvement de désobéissance civile expérimenté ici désarçonne l'élite au pouvoir qui se voit contraint d'abroger certaines dispositions juridiques et réglementaires « liberticides », notamment la loi de 1962 « portant répression de la subversion » et d'autres dispositions juridiques qui limitaient les

¹³ Dans la perspective de Chalmers Johnson (1982, pp. 62-63), l'État développementaliste ou « *Capitalist Developmental State* » désigne l'ensemble des « États autonomes et souvent autoritaires », disposant d'une « bureaucratie compétente et stable marquée par un niveau de consensus remarquable », « pilotant le secteur privé » et ayant une « gestion macro-économique conservatrice à travers lesquelles ils ne subissent pas

une pression venant de l'extérieure et pensent à long terme, le développement infrastructurel de la nation » (cité par Bobo Bobo, thèse inédite).

¹⁴ *The Developmental State Strikes Back ? The Rise of New Global Power and African States' Development Strategies*, <https://devstate.hypotheses.org/1> (consultée le 25 septembre 2018).

libertés d'association et l'accès à l'information. Dans la même foulée, l'on assiste à un processus de restauration autoritaire qui dévoiera la dynamique de démocratisation enclenchée¹⁵ sans pour autant éradiquer l'élan de subjectivation ancré et entretenu au sein des catégories sociales diversifiées¹⁶. La reprise autoritaire ne se manifeste pas uniquement à travers le blocus de toute force sociale susceptible de titiller la prééminence du « bloc hégémonique »¹⁷. Celle-ci permettrait aussi au groupe dominant de préserver la centralité de l'État face à l'imposition des Programmes d'ajustement structurels (PAS) par les institutions de Bretton Woods, à la suite de la crise des années 1980. Depuis l'avènement de la crise économique qui entraîne une chute continue du Produit intérieur brut (PIB) avec un taux de croissance moyen de -4,1 % l'an entre 1987 et 1994¹⁸, les activités du secteur informel vont passer d'un taux de 58,3 % à 65,8 % de 1993 à 1994, tandis que le taux de salarisation s'affaisse de 49 % à 44,6 %¹⁹.

Les répercussions de la crise ne sont pas seulement perceptibles au niveau de la société. Celle-ci ont également un impact sur les modes de *gouvernementalité*, où l'on observe une forte recrudescence des discriminations et où le levier ethnique se trouve à nouveau mobilisé comme ultime stratégie d'accès ou de maintien aux positions de pouvoirs²⁰ qui donnent accès à la rente. De manière systématique, les symptômes de la crise se manifestent à travers des niveaux intolérables de déséquilibre de la balance des paiements et de déficit budgétaire, l'effondrement de la production par habitant dans les secteurs clés tels l'agriculture et l'industrie, l'incapacité des pouvoirs publics à élaborer des politiques adéquates dans les domaines sensibles de l'éducation et de la santé, l'incapacité des économies à avoir des infrastructures de production, et une atonie de la croissance²¹. Après une sobre résistance, les pouvoirs publics vont recourir à l'assistance des institutions financières internationales dans un contexte où prédomine le « consensus de Washington »²². Doublement acculé au

¹⁵ EBOUSSI BOULAGA F., *La démocratie de transit au Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 1997, 456 p.

¹⁶ AMOUGOU G., « Processus d'émergence d'une nouvelle figure entrepreneuriale et esquisse de construction d'une société alternative au Cameroun : une approche perspectiviste et interdisciplinaire », *Revue des mutations en Afrique*, vol. 1, n° 1, 2015, pp. 23-41.

¹⁷ Systématisé par Antonio Gramsci, le terme « bloc hégémonique » est repris par Bayart pour souligner l'exercice du pouvoir autoritaire en Afrique par une élite minoritaire (BAYART J.-F., *L'État au Cameroun*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1985, 352 p.).

¹⁸ TOUNA MAMA, *L'économie camerounaise. Pour un nouveau départ*, Yaoundé, Afrédit, 2008, p. 16

¹⁹ AERTS J.-J., COGNEAU D., HERRERA J., MONCHY G., ROUBAUDF., *L'Économie camerounaise. L'espoir évanoui*, Paris, Karthala, 2000, p. 144.

²⁰ *Ibid.*, p. 220.

²¹ SCHOUAME A. M., *Politiques d'ajustement au Cameroun. La nécessité d'un recentrage*, Thèse de doctorat de 3^e Cycle en Analyse et Politique Économiques, Université de Yaoundé II, 1994, p. 2.

²² Expression forgée par l'économiste John Williamson, « désigne l'ensemble des mesures de réforme économique d'inspiration néolibérale (austérité financière, réduction des dépenses publiques, allègement de la pression fiscale, dérégulation, privatisations, libéralisation des marchés intérieurs) imposées dans les années 1980-1990 aux pays en développement par le FMI et la Banque mondiale, avec le soutien du Département du Trésor américain » (NAY O., « Les politiques de développement », dans BORRAZ O. et GUIRAUDON V. (dir.), *Politiques publiques. 2. Changer la société*, Paris, Presses de Science Po, 2010, pp. 139-170); Sarah Babb, explorant les origines et la trajectoire du *Washington Consensus* affirme : « *the ideas associated with the developing countries' move to free markets in the 1980s and 1990s. I argue that the Consensus was a transnational policy paradigm, shaped by both*

cours de la décennie 1990 par la pression quasi-simultanée des revendications sociales et des sirènes néolibérales, la préservation du fauteuil présidentiel est érigée en un enjeu « vital » pour le régime de Paul Biya. Au même moment, le tissu social ne cesse d'être effiloché par la précarisation des champs économique et politique.

1.2. Atteinte de l'initiative PPTE, arrivée des capitaux des pays émergents et renouement avec l'ambition développementaliste

L'atteinte de l'IPPTE est loin de déboucher sur l'amélioration des conditions de vie des populations. Elle constitue néanmoins une panacée pour les pouvoirs publics. L'allègement de la dette extérieure, ramenée à un niveau soutenable et suivi du relâchement de la contrainte extérieure, permet à l'élite dirigeante d'envisager une politique économique plus autonome. L'atteinte de l'IPPTE a eu pour effet direct de ramener la dette des pays africains à un niveau de soutenabilité qui leur permet d'être à nouveau crédible auprès des bailleurs de fonds. Cependant, force est de relever que la résurgence de ces politiques de planification de développement est liée à un facteur majeur qu'est l'investissement significatif des puissances émergentes telles que la Chine, la Turquie, le Brésil, l'Inde ou la Corée du Sud. Cette redynamisation des relations politico-diplomatiques et économiques avec les pays émergents vise à améliorer la marge de manœuvre des

pouvoirs publics africains dans l'impulsion de leurs politiques de développement en même temps qu'elle permet une diversification des partenariats²³. C'est dans cette mouvance que le projet de construction du port en eau profonde de Kribi, financé par l'*Export-import Bank* de Chine (Eximbank) et construit par la *China Harbour Engineering Company* (CHEC), apparaît comme l'une des traductions de la vision de l'émergence de l'élite dirigeante camerounaise.

La nécessité de se doter d'une vision prospective entérinée comme préalable à une stratégie nationale de développement à long terme après deux décennies de navigation à vue s'impose au sein de l'élite au pouvoir. Cette dernière concevra une vision qui envisage de « construire ou imaginer le futur le plus souhaitable, en se fixant des objectifs de développement propres à satisfaire les aspirations partagées des populations et les défis des gouvernants »²⁴. En vue de marquer cette reprise en main de l'initiative du développement local, les pouvoirs publics élaborent le DSCE en lieu et place de l'ancien DSRP imposé par les bailleurs internationaux comme conditionnalité d'allègement de la dette. Publié en août 2009, ce document-cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2020 traite successivement de la revue des politiques de développement, la vision de développement à long terme et des objectifs du DSCE ; mais également des stratégies de la croissance et de l'emploi, de la gouvernance et la gestion stratégique de

scholarly and political forces (Hall, 1993). *At the core of the Consensus was the international financial institutions' practice of conditionality – making loans to governments in exchange for policy reforms* » (BABB S., « The Washington Consensus as transnational policy paradigm: Its origins, trajectory and likely successor », *Review of International Political Economy*, n° 2, vol. 20, 2013, pp. 268-297).

²³ DIETZ J., HAVNEVIK K., KAAG M., OESTIGAARD, T., *African Engagements. On whose Terms? Africa Negotiating an Emerging Multi-Polar World*, Leiden, Brill Publishers, 2011, 390 p ; MPUTU J.-C. et BAENDA FIMBO Z., « Quelles stratégies africaines face aux émergents », dans SANTANDER S. (dir.), *L'Afrique, nouveau terrain de jeu des émergents*, Paris, Karthala, 2014, pp. 245-265.

²⁴ Cf. Cameroun : Vision 2035, 2009, p. 1.

l'État, le cadrage macroéconomique et budgétaire, et enfin du cadre d'orientation des travaux analytiques pour éclairer la gestion du développement²⁵.

En réalité, le pouvoir en place souhaite redorer son blason à la suite de la lassitude manifeste des populations à l'égard d'une élite vieillissante et statique aux affaires depuis le début des années 1980. C'est ainsi qu'un élan manifeste de propagande va embraser le parti au pouvoir à travers le slogan des « Grandes réalisations », lancé durant la préparation des élections présidentielles d'octobre 2011. Loin d'être une simple rhétorique, le discours politique de l'émergence se matérialise par la multiplication des grands chantiers « structurants » allant de la construction du port en eau profonde de Kribi à la diversification des projets d'infrastructures routiers et autoroutiers, en passant par la construction des barrages hydro-électriques et de retenue d'eau (Lom-Pangar dans la région de l'Est, Mekin et Memve'Ele dans la région du Sud), des stades de football et des logements sociaux.

2. Le port de Kribi comme un site d'observation des politiques d'émergence

2.1. La prépondérance des acteurs politico-étatiques

La propagande politique²⁶ de l'émergence vise d'abord à réhabiliter l'aura de l'élite gouvernante à travers la production de l'euphorie collective au bénéfice de la réimplantation du sentiment

d'un État soucieux du bien-être des populations. Ce faisant, le discours sur l'émergence s'active à revivifier l'espoir collectif de développement en réalimentant les imaginaires de prospérité. En plus de cibler l'opinion interne, le discours politique veut aussi construire l'image d'un pays économiquement désirable à l'international afin d'intéresser les canaux de validation extérieure, d'attirer les investissements directs étrangers (IDE) et de diversifier ses sources de financement²⁷. Conçue comme point d'orgue d'un ensemble de projets structurants, la construction du port de Kribi est officiellement appréhendée comme la vitrine des Grandes réalisations et de l'émergence. Cet aspect ressortit grandement du discours de Paul Biya, prononcé le 8 octobre 2011 lors de la cérémonie de pose de la première pierre du port en eau profonde de Kribi :

« Votre ville, votre région, mes chers compatriotes, vont connaître une véritable révolution. Une révolution qui devrait leur apporter activités diverses, nouvelles infrastructures, croissance et emploi (...). En posant la première pierre du nouveau port en eau profonde de Kribi, nous ouvrons un nouveau chapitre de l'histoire de votre ville et de votre région. Soyez prêts à participer à ce grand projet qui s'identifie à votre avenir. Cet avenir, l'avenir de tous, est conditionné par le programme des Grandes réalisations que nous mettrons en chantier lors du prochain septennat. C'est l'ensemble de notre pays qui sera concerné par la nouvelle dynamique que je veux impulser pour lui permettre de devenir « un pays émergent »²⁸.

propagande autour de l'émergence s'inscrit d'abord dans le cadre d'un agenda gouvernemental orchestré en vue de se réattribuer une légitimité politique.

²⁷ Entretien avec A. Leka, sociologue à l'Université de Yaoundé I, Yaoundé, janvier 2018.

²⁸ Voir l'enregistrement vidéo du discours sur Youtube :

²⁵ Cf. DSCE (2009 : 10).

²⁶ Le slogan adopté par le parti au pouvoir durant la campagne des élections présidentielles d'octobre 2011 est « Le Cameroun des Grandes Réalisations », au même moment où le gouvernement investit les médias pour annoncer les grandes transformations à venir. Il s'ensuit que la

Présenté comme l'architecte de la « Vision », Paul Biya apparaît comme le principal bénéficiaire de l'euphorie soulevée au départ de l'opérationnalisation des grands projets auprès des populations riveraines. Cette opportunité décisive permet au président camerounais et à son équipe dirigeante d'engranger le septennat 2011-2018 avec un minimum de sérénité. Mais alors que les dividendes tirés par le chef de l'État sont d'ordres politiques et symboliques, la gestion du portefeuille de l'ensemble des projets structurants est confiée à Louis-Paul Motaze, nommé à la tête du ministère de l'Économie, du Plan et de l'Aménagement du Territoire (Minepat) de 2007 à 2011 et de 2015 à 2018. Actuellement promu à la tête du ministère des Finances, Motaze aurait préservé le portefeuille des projets structurants, à l'instar de sa charge de président du Comité de pilotage (Copil) du complexe industrialo-portuaire de Kribi.

Cette prépondérance des acteurs centraux de l'État est surtout perceptible dans la composition des membres du Copil où le ministre des Transports assure la vice-présidence, tandis qu'on y retrouve également le ministre en charge du cadastre et des domaines, son homologue des travaux publics, ainsi que certaines autorités locales représentants du gouvernement central (Préfet du département de l'Océan) ou des élus locaux (sénateurs et députés). Si un minimum de consensus semble théoriquement recherché à travers sa composition, le rôle prégnant du président du Copil reste manifeste à travers la marge de manœuvre qu'il semble détenir dans le processus de recrutement des ingénieurs de l'Unité opérationnelle chargée de suivre les différentes étapes de

réalisation du projet pour le compte de l'État.

Globalement, l'analyse du rôle des acteurs formant l'échiquier opérationnel des projets d'émergence laisse apparaître une prépondérance du personnel politico-administratif au détriment des ingénieurs nationaux, des chercheurs ou universitaires porteurs de l'expertise scientifiques et même des riverains. Incidemment, cette prépondérance des hauts responsables accoutumés à un modèle autoritaire de gouvernance grippe l'opérationnalité des projets. Ces défaillances sont observées au niveau des revendications des populations impactées et du jeu des acteurs étrangers soucieux de préserver leurs intérêts.

2.2. Prééminence de la Chine parmi les partenaires étrangers

Sans véritablement détrôner la place prééminente des partenaires classiques de l'OCDE, la démultiplication des partenariats avec les puissances émergentes, depuis la seconde moitié des années 2000, a supposément densifié la marge de manœuvre des pouvoirs camerounais dans la définition des politiques nationales de développement. Si la coopération avec le partenaire classique qu'est la France demeure importante, le volume des échanges avec la Turquie, l'Inde, le Brésil ou la Chine n'a cessé de croître de manière exponentielle au cours des dix dernières années. En 2018, l'assistance économique et financière de la Chine aux efforts de développement du Cameroun, par exemple, se chiffre à plus de 2,88 milliards d'euros, devançant considérablement celle de n'importe quel autre partenaire ²⁹. Encore en-deçà de

https://www.youtube.com/watch?v=7av1UIPHcfc&feature=youtu.be&fb_ref=Default%2C%40Total&fbclid=IwAR1kZ3YsIvaeJ9FK0NdqmolOuCZAvIXjYehtiZnc6KMFwiqF8sZ534ldj6I, (consulté le 14 avril 2018).

²⁹ Les importations camerounaises en direction de Turquie de 1990 à 2000 s'élèvent à 43,63 millions d'euros contre des exportations d'élevant à 77,15. En 2011, selon le Ministère des finances (Minfi) camerounais, les IDE de la Turquie

1,80 million d'euros en 2005, les IDE chinois vont franchir la barre des 13,49 millions en 2010. Selon les données de l'*United Nations Conference on Trade and Development* (UNCTAD), le montant total cumulé des IDE chinois atteint 72 millions d'euros en 2012. En 2014, le Cameroun est devenu la 10^e destination des investissements chinois en Afrique avec un volume officiel du portefeuille des projets estimé à 2,676 milliards d'euros³⁰.

Il s'ensuit que depuis l'avènement de la crise internationale de 2008, la Chine s'est imposée comme le premier bailleur de fonds du Cameroun. Un fait régulièrement souligné durant les entretiens et grandement appréciée par les diplomates et cadres administratifs camerounais est l'accessibilité peu contraignante des ressources financières chinoises. Proposées sans conditionnalités politiques – point de rupture déterminant avec les partenaires classiques –, les conventions de financement des projets signés avec le gouvernement camerounais depuis 2011 s'élèvent à un montant de plus de 3,255 milliards d'euros, selon la note de coopération Cameroun-Chine élaborée par les services centraux du Minepat en 2018.

au Cameroun ont atteint un volume de 2,7 millions d'euros, tandis que les échanges commerciaux entre les deux pays sont estimés à 131,565 millions d'euros au terme du premier semestre 2014. En 2017, les exportations françaises vers le Cameroun ont atteint 537 millions d'euros, tandis que les importations françaises depuis le Cameroun se sont élevées à 476 millions d'euros. Le stock d'IDE français au Cameroun s'élevait à 695 millions d'euros en 2017, en baisse de 5,8 % sur un an. Voir, France Diplomatie, « Relations bilatérales », <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/cameroun/relations-bilaterales/> (consultée le 17 janvier 2020).

³⁰ Gaelle Dejo, « Chine au Cameroun : Menace ou opportunité pour le développement durable », https://www.foretiafoundation.org/wp-content/uploads/2016/08/Article_Chine-au-Cameroun_Gaëlle-Dejo_080116.pdf (consultée le

C'est dans le cadre de ces conventions que se trouvent les principaux projets structurants que sont la construction de la phase 1 du port en eau profonde de Kribi, le barrage hydro-électrique de Memve'Ele, le barrage hydro-électrique de Mekin, la construction de 1500 logements sociaux, la construction des stades de football de Limbé et de Bafoussam, la construction de l'autoroute Lolabé-Kribi-Edéa, Douala-Yaoundé (phase 1) et Yaoundé Nsimalen.

Alors que la procédure d'appel d'offre pour la construction du port de Kribi débouche sur le recrutement de plusieurs partenaires, l'offre chinoise va finalement amener les autorités camerounaises à renoncer à ce plan « A »³¹. Le 12 janvier 2011, l'État du Cameroun et *Eximbank China* signent une convention de financement d'un montant de 315,568 millions d'euros. Le 8 octobre 2011, le président Paul Biya procède à la pose de la première pierre du port en eau profonde, dont la première phase de construction est officiellement réceptionnée en mai 2015. Les coûts de construction du port de Kribi sont estimés à environ 370 millions d'euros pour sa première phase, financés à 85 % par un prêt

17 janvier 2020) ; Mbodiam, B. R. (le 8 octobre 2015). Entre 2000 et 2014, le Cameroun a capté 3,979 milliards d'euros FCFA, dont 67 % provenant de la Chine. Consulté sur Investir au Cameroun :

<http://www.investiraucameroun.com/gestion-publique/0810-6772-entre-2000-et-2014-le-cameroun-a-capté-2750-milliards-fcfa-d-ide-dont-67-provenant-de-la-chine> (consultée le 17 janvier 2020).

³¹ Prenant pour alibi l'absence de garantie de financement constatée auprès des partenaires recrutés au moyen de l'appel d'offres, le gouvernement déclare, au bout de plusieurs réunions tenues entre janvier et juin 2011, l'appel d'offres en lots « infructueux » en ce qui concerne les infrastructures de base, tout en préservant certains opérateurs de terminaux comme Bolloré et Necotrans.

d'*Eximbank* et à 15 % par l'État camerounais.

La prééminence de la projection chinoise au Cameroun se consoliderait actuellement à travers l'attribution des phases 2 du port en eau profonde et de l'autoroute Yaoundé-Douala, à travers la reprise du projet minéralier de Mbalam et l'entame des négociations de financement d'autres projets de barrages, d'énergie éolienne et de construction de routes. Depuis le 2 mars 2018, l'entreprise en Bâtiment et Travaux Publics (BTP) chinoise *CHEC* en charge de la construction de la phase 1 du port en eau profonde de Kribi s'est vu attribuer l'exploitation du terminal à conteneur, grâce à un consortium composé avec les groupes français Bolloré Transport et Logistics et CMA CGM. À l'analyse, l'avancée chinoise cache également les difficultés des autorités locales à concevoir une politique de planification du développement structurée et capable d'assurer la cohésion du rôle des différents acteurs impliqués.

2.3. Les acteurs locaux. Entre enrôlement et marginalisation

À côté des acteurs étatiques centraux et de la Chine, il convient de relever le rôle secondaire, mais important, des acteurs locaux constitués principalement des riverains des projets, des ouvriers venus des quatre coins du pays dans le but de vendre leur force de travail, et des fonctionnaires en service au sein des délégations régionales et départementales des circonscriptions administratives abritant les projets. Les entretiens effectués auprès de ces acteurs « accessibles » permettent de cerner quelques effets induits des projets d'émergence et leurs significations au sein des représentations sociales. En théorie, les fonctionnaires en

service au sein des localités d'implantation des projets sont censés faciliter l'action gouvernementale, sensibiliser les populations locales et participer aux modalités d'implantation des partenaires au développement. Se trouvant entre les « en haut d'en haut » que forment le couple acteurs centraux de l'État/ partenaires au développement, et les gens « d'en bas » que sont les riverains et les ouvriers, le positionnement de ces relais administratifs oscille entre logiques opportunistes en vue de bénéficier de quelques retombées de la rente développementaliste, et marginalisation par les acteurs centraux intégrés dans le Copil – souvent perçu comme une opportunité de rente. *In situ*, les administrateurs du travail sont par exemple redoutés par les opérateurs chinois qui semblent préférer des « petits arrangements » au respect des droits des travailleurs locaux. De manière générale cependant, des enquêtes effectuées dans les sites de Kribi et du barrage de Memve'Ele, mais aussi auprès d'autres travailleurs des projets du barrage de Lom Pangar et de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen montrent une prépondérance des pratiques de connivences nouées entre les Chinois et l'élite locale, au détriment du respect des conditions de travail.

Dans le site de Lolabé où est construit la phase 1 du port en eau profonde de Kribi, le processus de délocalisation/relocalisation va se muer en une « vaste opération d'escroquerie financière », suivant les propos recueillis auprès des riverains³². Au cours du mois d'avril de l'année 2016, l'ancien préfet du département de l'océan (président de la commission des constats et d'évaluation des biens mis en cause par la Déclaration d'utilité publique) et ses principaux collaborateurs membres de cette commission (dont deux sous-préfets, l'un

³² Entretien, Kribi, janvier 2018.

étant ancien chef service des affaires foncières à Kribi, devenu par la suite sous-préfet à Baganté) sont incarcérés pour tentative de détournement de 6,104 millions d'euros destinés à l'indemnisation des populations dont les biens ont été aliénés. Approché durant notre séjour de terrain effectué à Kribi en janvier 2018, le chef du village de Lolabé, situé à 35 km au sud de la ville de Kribi, exprime son ressentiment vis-à-vis des pouvoirs publics :

Ils ont dit qu'ils vont relocaliser quand ? Et ça date depuis combien de temps ? Qu'est-ce qu'il faut pour que ces populations soient recasées ? Moi je peux même vous dire aujourd'hui que les populations ne sont plus prêtes à partir dans ces zones... la première chose est que le projet du port n'a pas tenu compte de l'existence des riverains, qu'il y a des êtres humains qui existaient, qui existent dans la zone³³.

Les propos recueillis auprès de cette autorité traditionnelle traduisent un sentiment assez généralisé de « déception » ressenti auprès des riverains des trois villages directement impactés par la construction du port de Kribi, des représentants des organisations non-gouvernementales (ONG) locales et même certaines élites administratives locales. Alors que l'annonce de la construction du port avait suscité une grande euphorie à Kribi, les critiques des acteurs locaux portent sur plusieurs aspects. Les plus récurrents sont les faibles études d'impacts environnementaux, les conditions précaires de travail des manœuvres recrutés dans les chantiers chinois, et le non-recrutement des riverains ingénieurs ou diplômés dans des postes « intéressants ». Ensuite, les entretiens révèlent aussi le « mépris » des

revendications des populations riveraines, la déstabilisation des habitudes de vie locale sans contrepartie équivalente, la précarisation renforcée des conditions de vie, et le renforcement des systèmes de connivence entre les Chinois et une élite minoritaire. Si le discours des acteurs centraux s'efforce de présenter une opérationnalisation « normale » des projets structurants, la réalité vécue par les acteurs locaux laisse percevoir des dysfonctionnements qui semblent exclure les catégories sociales vulnérables du vaste programme d'émergence *made in Cameroon*.

3. Les effets induits des politiques d'émergence en acte

3.1. Une maîtrise partielle des enjeux développementalistes

L'habitus interventionniste du personnel étatique s'est avéré prégnant durant la première phase de construction du port en eau profonde de Kribi. Ce réflexe permet probablement à l'État de préserver une certaine marge dans le contrôle du processus de réalisation et d'exploitation en arbitrant entre différents partenaires potentiels. Son principal effet pervers au Cameroun est le déficit de cohésion des départements ministériels membres du Comité de pilotage du projet. Aussi, la mise en place du projet a débouché sur une faible pertinence opérationnelle du fait de « la difficile mise en cohésion des rationalités différenciées d'acteurs nationaux et internationaux »³⁴. Alors que la première phase de construction est achevée en décembre 2014, la mise en exploitation réelle a débuté le 2 mars 2018. Ces retards, imputés aux luttes de positionnement des acteurs administratifs, non seulement

extraversion au Cameroun de Paul Biya. Le projet de construction du port autonome de Kribi », *Politique Africaine*, n° 150, 2018, pp. 29-51.

³³ Entretien, Kribi, janvier 2018.

³⁴ AMOUGOU G et BOBO BOBO R. F., « Ambition développementaliste, État stationnaire et

affectent la rentabilité immédiate de ce projet coûteux, mais informent également sur un certain nombre de manquements mobilisés par certains critiques pour fustiger la relative intensité des activités commerciales actuelles.

Avec le recul, la rhétorique de l'émergence semble avoir été adoptée par les autorités camerounaises sans une véritable prise de distance critique. On le perçoit déjà à travers le DSCE qui « s'inscrit dans une approche ambitieuse d'un développement tous azimuts et simultané de l'ensemble des secteurs socioéconomiques »³⁵ sans déclinier ses fondements théoriques ou encore apporter de gages d'une opérationnalité efficiente³⁶. Non moins critiquable pourtant, le concept d'émergence s'assimilerait au *take-off* de Rostow, et supposerait ainsi une trajectoire commune et le stade précédent celui de « pays développé »³⁷. Il s'observe une difficile projection du Cameroun comme acteur capable d'atténuer les déséquilibres structurels prégnants en jouant un rôle central – à l'instar des pays émergents – dans la reprise du gouvernail de son développement. Plutôt, il se dégage une impression collectivement incorporée que la seule arrivée des financements est suffisante pour l'atteinte de l'émergence.

Les agents publics interrogés s'empressent de manière quasi-mécanique à magnifier les bienfaits de l'aide chinoise « non conditionnée » tout en l'opposant à la posture supposée « hautaine » et « méprisante » des bailleurs de fonds et des partenaires bilatéraux classiques – notamment la France. Au même moment, cette posture décriée semble souvent reconduite auprès des riverains et ouvriers locaux dont les « cris » de détresse demeurent inaudibles à l'endroit des élites qui auraient d'ores et déjà optées pour la consolidation des liens avec leurs nouveaux « bienfaiteurs ». Il s'ensuit qu'en refusant de « restituer l'histoire aux sociétés africaines »³⁸ par crainte de devoir revisiter l'échiquier des positions hégémoniques – instrumentalisés comme des opportunités de rente –, la minorité au pouvoir oblitère en même temps la capacité de l'État à devenir un véritable acteur historique³⁹ capable de résister à l'enrôlement des pouvoirs totaux⁴⁰ en vue de promouvoir l'émergence en son sein des sujets humains⁴¹. L'absence d'infrastructures d'accompagnement des activités portuaires (autoroute, chemin de fer, entrepôts, etc.) relevée au moment où la première phase de construction du port a été achevée et livrée en 2015 est un indicateur

³⁵ NGOA TABI H., *op.cit.*, p. 17.

³⁶ Si le dirigisme politique des années 1960-1986 imposait l'inscription des politiques nationales de développement dans une doctrine précise (socialisme africain, libéralisme planifié, libéralisme communautaire) quoiqu'essentiellement formaliste, tel semble ne pas être le cas des politiques actuelles de l'émergence.

³⁷ DELANNOY S., *op.cit.*, p. 14.

³⁸ ÉLA J.-M., *Restituer l'histoire aux sociétés africaines. Promouvoir les sciences sociales en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 1994, 144 p.

³⁹ L'action historique vise à modifier la configuration sociale-historique dominante, en intervenant au niveau des enjeux d'orientations culturelles générales. Dans l'actuelle configuration des sociétés contemporaines, marquée par le déclin des sociétés industrielles, l'action historique se

déplacerait des mouvements sociaux pour se loger au cœur des dynamiques de subjectivation animées par des sujets humains combattant de nouvelles formes de pouvoirs totaux (TOURAINÉ A., *Nous, sujets humains*, Paris, Seuil, 2015).

⁴⁰ Dans la perspective d'A. Touraine (*op. cit.*, pp. 11 et 15), ce terme désigne un ensemble des forces de « destruction de la modernité par les modernisateurs », et opérant au double échelon local et global sous trois principales formes que sont le « capitalisme financier sans finalité productive », le « parti-État totalitaire » et la « tyrannie postnationaliste ».

⁴¹ EBOUSSI BOULAGA F., « L'émergence a déjà eu lieu », *Terroirs, Revue africaine de sciences sociales et de philosophie*, vol 1, n° 1-2, 2016, pp. 189-201.

du déficit d'anticipation stratégique des opportunités offertes par les ressources de l'extraversion.

3.2. Des apories imputées à un déficit de gouvernance

Selon certains ingénieurs locaux interrogés, l'État camerounais aurait embrassé trop de projets et se retrouverait dans l'impossibilité de les étreindre convenablement. L'État les aurait surtout initiés avec des erreurs de planification, de programmation et de priorisation. Néophytes dans ce domaine, les maîtres d'ouvrage locaux des projets vont ignorer, sinon minorer, l'importance des études financières, environnementales et techniques qui, bien que coûtant « extrêmement chers », auraient permis de porter chaque projet à maturation. Le constat d'ensemble, fait en janvier 2018, relève une réalisation actuelle à hauteur de 30-35 % selon le témoignage d'un ingénieur affecté au Minepat⁴². En plus du fait qu'un grand nombre n'ait pas été réalisé, le peu dont la réalisation est achevée demeure inexploité, à l'instar des barrages de Mevem'Ele et de Lom Pangar. Les principaux gaps étant identifiés au niveau de l'énergie, les rédacteurs du deuxième DSCE seraient appelés à remettre l'accent sur les infrastructures énergétiques à construire tout en s'efforçant de tenir compte des objectifs propres assignés à cette deuxième génération⁴³. En termes d'objectifs assignés au port de Kribi par exemple, le seuil d'opérationnalité prévu ferait encore défaut, selon certaines personnes ressources approchées :

La première phase est finie et ça fonctionne déjà, mais il y a encore beaucoup de choses à construire pour que ce soit fonctionnel selon les objectifs. Je parle en termes d'objectifs assignés à ce port. Mais la plupart des gens quand ils voient les bateaux arriver, mais ce n'est pas ça, c'est encore à moins de 50 % de l'opérationnalité. Donc ça rentre en activité au fur et à mesure qu'on renforce jusqu'à atteindre le seuil d'opérationnalité prévu. Pour que les bateaux de grands cubages arrivent à Kribi, il faut des quais spéciaux. En fait ce port est construit pas seulement pour que les bateaux arrivent avec des marchandises, mais aussi pour qu'ils puissent partir de là avec nos matières premières, le pétrole par exemple. Il faut que nous puissions exporter nos minerais, lesquels dont les projets d'extraction sont encore en étude⁴⁴.

Depuis leurs mises en œuvre, les projets structurants patagent entre « les plans d'émergence sans vision et des visions sans émergence »⁴⁵, traduisant une difficile emprise par l'Afrique sur ses trajectoires de développement. Si les principales critiques portent sur le caractère extraverti des ingénieries amorcées de développement, l'indisponibilité des statistiques et l'opacité des politiques publiques, il appert surtout que la rhétorique sur l'émergence en Afrique servirait d'abord « d'alibi à des régimes qui formulent des programmes irréaliste »⁴⁶ en vue de se doter d'un surcroît de légitimité. Le port de Kribi, à l'instar de l'ensemble des projets structurants, ne reposerait guère sur une doctrine économique cohérente rattachée à une vision globale de développement avec des effets

⁴² Entretien, Yaoundé, mars 2018.

⁴³ Si la première phase met l'accent sur l'infrastructure pour consolider l'ossature économique, la deuxième, dans les prévisions de la vision, devait entamer la démarche proprement dite vers la croissance continue.

⁴⁴ Entretien avec un ingénieur affecté au Minepat, Yaoundé, janvier 2018.

⁴⁵ NUBUKPO K. et SAMMUEL B., *op.cit.*, p. 51

⁴⁶ *Ibid.*

d'entraînement. Sa réalisation s'opère dans une logique technocratique, d'enclave et de contretemps qui coûte finalement cher à l'État et à l'environnement d'implantation. La principale difficulté se trouve au niveau de la structuration des réseaux de production ou de collaboration efficiente entre différents acteurs. Des luttes de tutelle et de positionnement autour du contrôle de la rente portuaire vont captiver l'attention et l'énergie du personnel politique camerounais, au détriment de la recherche de consolidation de l'ambition développementaliste affichée au départ.

Au sein des instances gouvernantes, l'on relève des problèmes de pilotage, où la faible coopération interministérielle et intersectorielle s'expliquerait par le difficile arrimage des différents projets à une discussion politique permettant la confrontation de rationalités provenant de différents milieux sociaux et capable de transcender les cercles technocratiques. Le fait que le processus décisionnel soit grippé par l'obsession de contrôle qui travaille la rationalité de l'élite gouvernante, articulé à la crainte endémique de voir des forces sociales alternatives atténuer des positions hégémoniques⁴⁷, semble avoir débouché sur la faiblesse ou l'inexistence d'un dispositif suffisamment développé de recherche sur l'action publique au Cameroun⁴⁸. Suivant les propos d'un ingénieur affecté au port, la gouvernance opérationnelle, minée par des logiques administratives, peine à aligner les différentes actions en vue de les rendre cohérentes : « [i]l y a des problématiques de tutelle, des problématiques de positionnements »⁴⁹. Il se dégage ainsi une

impression générale que l'État, au ras-du-sol, piétine. En s'opérant à travers une logique d'enclave, les projets pèseraient peu sur leur environnement d'importation parce qu'incapable de stimuler et de structurer des réseaux de production et de collaboration. Dès lors, les effets d'entraînement et autres externalités, lorsqu'ils existent, semblent plutôt contraignantes pour des environnements d'implantation⁵⁰.

3.3. Des répercussions environnementales qui « coûtent chers »⁵¹

Après avoir suscité une euphorie auprès des populations riveraines, les politiques de l'émergence, adoptées par les autorités camerounaises sans une véritable prise de distance critique, vont entraîner quelques frustrations et déconvenues. À Kribi, le document officiel répertoriant la liste des personnes à indemniser est parsemé de noms de grosses pontes du régime ayant acquis d'importants pans de territoires dans la zone du complexe industrialo-portuaire, outre de nombreux cas de prête-noms révélés.

À la dernière minute, c'est venu comme un boom parce que les gens ne s'y attendaient pas, donc ils ne sont pas allés au-delà du coutumier. Or pour avoir quelque chose il fallait avoir le titre foncier. Les gens ne se sont même pas apprêtés. Donc les plus malins ont attrapé des gens pour les aider à immatriculer. Je peux même dire sans risque de me tromper que seuls trois personnes avaient

⁴⁷ MANGA J.-M. et MBASSI A. R., « De la fin des manifestations à la faim de manifester : Revendications publiques, rémanence autoritaire et procès de la démocratie au Cameroun », *Politique Africaine*, n° 146, 2017, pp. 73-97.

⁴⁸ EBOKO F., *Repenser l'action publique en Afrique. Du sida à l'analyse de la globalisation des politiques publiques*, Paris, Karthala, 2015, 262 p.

⁴⁹ Entretien, Kribi, janvier 2018.

⁵⁰ Entretien avec Mathias-Eric Owona Nguini, sociopolitiste à l'Université de Yaoundé II et chercheur à la Fondation Paul Ango Ela (Yaoundé, août 2017).

⁵¹ Inspiré de COURADE G., « Des complexes qui coûtent cher : la priorité agro-industrielle dans l'agriculture camerounaise », *Politique Africaine*, n° 14, 1984, pp. 75-91.

immatriculé leur terrain. Pour le reste, c'est quand la nouvelle est venue que les gens ont commencé à se battre pour ne pas perdre complètement (...). En fait quand on est au village on n'a pas une idée développée des choses. C'est après ça qu'on s'est rendu compte qu'il y a des ministres qui ont acheté des terrains depuis des années mais qui n'ont jamais investi⁵².

Au moment où de nouvelles unités industrielles s'accaparent des terres des riverains locaux en vue d'instaurer une forme rentière de capitalisme, plusieurs fonctionnaires de l'administration centrale, flairant en amont une opportunité de rente avec le projet d'aménagement d'une zone de 26.000 hectares réservée à la construction du complexe industrialoportuaire, vont s'empresser d'acheter des grands lopins de terre à des « prix d'arnaque »⁵³ en vue de se faire indemniser en aval par l'État (délictueux). Ce faisant, le montant prévisionnel de l'enveloppe des dédommagements va se démultiplier et rendre l'opération finalement très coûteuse pour l'État : « [c]'est ce qui fait que le système est grippé, parce que tout ce qu'on fait au Cameroun coûte extrêmement cher, la surfacturation et les gouvernants sont tous des mafieux »⁵⁴. Incidemment, la question de relocalisation des riverains serait loin d'être complètement traitée. Ces derniers, après avoir vécu l'euphorie de l'avènement du port autonome à Kribi vont progressivement se désillusionner en expérimentant les premiers effets déstructurant de ce projet-phare, considéré, comme la mascotte des projets structurants. Ces populations assistent passivement à l'éradication de leurs structures sociales

fondamentales, tout en faisant l'expérience d'une modernité simultanément proche et lointaine, séduisante et féroce.

Il s'ensuit qu'en dehors des tensions internes à l'appareil d'État, l'action publique rencontre également des résistances provenant des acteurs « d'en bas ». Si la problématique des indemnisations s'avère complexe du fait de l'implication simultanée des autochtones et allogènes⁵⁵, la gestion étatique des modalités de délocalisation est violemment contestée par les populations riveraines. Concrètement, après avoir déclaré d'utilité publique (DUP) une vaste zone de 26.000 hectares, les autorités auraient recasé les riverains de Lolabe et certains campements pygmées à l'intérieur de la DUP. Alors que les populations de Lolabe exigent que l'espace réservé soit enlevé de la DUP afin qu'elles puissent en jouir entièrement, certains représentants des pygmées dénoncent l'amorce des travaux de viabilisation – inachevés d'ailleurs – des espaces de recasement sans tenir compte des avis des principaux concernés. Dans un cas comme dans l'autre, les populations rechignent à abandonner leurs localités d'origine, au grand regret des autorités administratives et des opérateurs chinois.

Aux yeux de différents interlocuteurs, le projet du port de Kribi s'apparente à un « éléphant blanc » du fait de la responsabilité des acteurs dominants. Derrière Kribi, c'est la rhétorique de l'émergence qui semble pointée et accusée d'être adoptée par les autorités camerounaises sans une véritable prise de distance critique. Quand bien même ce verdict pourrait sembler excessif pour un projet qui a le bénéfice d'être fonctionnel et perfectible au regard des prochaines phases

⁵² Entretien avec le Chef Lolabe, Kribi, janvier 2018.

⁵³ Expression courante auprès de certains riverains interrogés à Kribi et ses environs.

⁵⁴ Entretien avec le directeur de publication du quotidien *L'Emergence*, Yaoundé, janvier 2018.

⁵⁵ Certaines autorités administratives et opérateurs allogènes qui avaient l'information autour du projet sont allés immatriculer de grandes parcelles. Ce qui a eu pour effet d'alourdir l'enveloppe des indemnisations.

de réalisation en cours, l'aptitude des acteurs nationaux à être à la hauteur de l'ambition développementaliste annoncée demeure une gageure face aux intérêts des partenaires étrangers.

Conclusion

Alors que les politiques d'émergence lançaient le ton du retour de l'État développementaliste soucieux de piloter l'ensemble de l'activité économique par des interventions à caractère stratégique, les décideurs politiques camerounais se seraient progressivement contentés d'un rôle régulateur (par opposition à développeur) confiné à l'établissement des règles de « libre concurrence » tout en surveillant leur « bonne application ». Le retard accusé par les projets structurants serait le fait d'un déficit de vision idéale d'ensemble au sein de l'élite gouvernante, et qui déteint sur les dispositifs institutionnels aménagés à cet égard. À défaut d'une vision du monde clairement définie, identifiée et entérinée, d'autres logiques prégnantes de rente s'invitent et s'incrument dans la mise en œuvre des projets et, de ce fait, révèlent la faible concordance de l'ambition développementaliste du Cameroun (désir d'œuvrer à l'élévation constante du niveau technique et industriel national et à l'indépendance) et la capacité institutionnelle qui renvoie aux moyens de poursuivre cet objectif avec une certaine efficacité. Si les capacités institutionnelles, le consensus des élites et l'existence d'une philosophie politique cohérente de développement font défaut à l'opérationnalisation optimum des projets, c'est peut-être parce que la question du contrat social ne fait pas encore communément sens. Si ces jeux semblent typiques de l'art de gouverner au Cameroun, l'introuvable consensus imputé à un déficit de coopération

interministérielle et intersectorielle informe le faible arrimage à une confrontation de rationalités plurielles, capable de transcender les cercles technocratiques. À l'heure actuelle, l'opérationnalisation partielle du port de Kribi et les critiques des populations locales confortent l'hypothèse de la délicate opérationnalisation des politiques d'émergence au Cameroun.

Gérard Amougou est docteur en sciences politiques et sociales de l'Université de Liège, et docteur en science politique de l'Université de Yaoundé II. Il a été engagé en septembre 2016 comme postdoctorant à l'Université de Yaoundé II, dans le projet R4D financé par la Suisse. Actuellement, il est chercheur postdoctorant au Centre d'Études et de Recherche en Dynamiques Administratives et Politiques (Cerdap) de l'Université de Yaoundé II, et à celui d'Observer les mondes en recompositions (OMER) de l'Université de Liège. Ses travaux de recherche portent sur les droits humains, le développement politique, les politiques d'émergence en Afrique, l'individualisation/subjectivation et la jeunesse. Il compte une dizaine de publications dans des revues spécialisées.

Bibliographie

Ouvrages

BADIE, B., *Quand le Sud réinvente le monde. Essai sur la puissance de la faiblesse*, Paris, La Découverte, 2018, 256 p.

BAYART, J.-F., *L'État au Cameroun*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1985, 352 p.

DELANNOY, S., *Géopolitique des pays émergents. Ils changent le monde*, Paris, Presses universitaires de France, 2012, 178 p.

EBOKO, F., *Repenser l'action publique en Afrique. Du sida à l'analyse de la globalisation des politiques publiques*, Paris, Karthala, 2015, 262 p.

EBOUSSI BOULAGA, F., *La démocratie de transit au Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 1997, 456 p.

ÉLA, J.-M., *Restituer l'histoire aux sociétés africaines. Promouvoir les sciences sociales en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 1994, 144 p.

JOHNSON, C., *MITI and the Japanese Miracle: The Growth of Industrial Policy, 1925-1975*, Stanford, Stanford University Press, 1982, 409 p.

RICHER, P., *L'offensive chinoise en Afrique*, Paris, Karthala, 2008, 164 p.

TOUNA MAMA, *L'économie camerounaise. Pour un nouveau départ*, Yaoundé, Afrédit, 2008, 472 p.

TOURAINÉ, A., *Nous, sujets humains*, Paris, Le Seuil, 2015, 416 p.

VAN AGTMAËL, A., *The Emerging Markets Century: How a New Breed of World-Class Companies Is Overtaking the World*, New York, Free Press, 2007, 384 p.

Ouvrages collectifs

AERTS, J.-J., COGNEAU, D., HERRERA, J., MONCHY, G., and ROUBAUD, F. (eds.), *L'Économie camerounaise. L'espoir évanoui*, Paris, Karthala, 2000, 287 p.

CHAPONNIERE, J.-R., GABAS, J.-J. (dir.), *Le temps de la Chine en Afrique : Enjeux et réalités au Sud du Sahara*, Paris, Gemdev-Karthala, 2012, 216 p.

DIETZ, J., HAVNEVIK, K., KAAG, M., and OESTIGAARD, T. (eds), *African Engagements. On whose Terms? Africa Negotiating an Emerging Multi-Polar World*, Leiden, Brill Publishers, 2011, 390 p.

NGOA TABI, H. (dir.), *Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCÉ) au Cameroun. Comment atteindre une croissance à deux chiffres ?*, Yaoundé, Afrédit, 2016, 231 p.

Chapitres dans des ouvrages collectifs

MPUTU, J.-C. et ZACHARIE B. F., « Quelles stratégies africaines face aux émergents », dans Santander, S. (dir.), *L'Afrique, nouveau terrain de jeu des émergents*, Paris, Karthala, 2014, pp. 245-265.

NAY, O., « Les politiques de développement », dans Borraz et Guiraudon (dir.), *Politiques publiques. 2. Changer la société*, Paris, Presses de Science Po, 2010, pp. 139-170.

ROTBERG, R. I., « China's quest for resources, opportunities, and influence in

Africa », In R. I. Rotberg (Ed.), *China into Africa: Trade, aid and influence*, Cambridge, Brookings, 2008, pp. 1-20.

Articles scientifiques

AMOUGOU, G., « Processus d'émergence d'une nouvelle figure entrepreneuriale et esquisse de construction d'une société alternative au Cameroun : une approche perspectiviste et interdisciplinaire », *Revue des mutations en Afrique*, vol. 1, n° 1, 2015, pp. 23-41.

AMOUGOU, G., BOBO BOBO, R. F., « Ambition développementaliste, État stationnaire et extraversion au Cameroun de Paul Biya. Le projet de construction du port autonome de Kribi », *Politique Africaine*, n° 150, 2018, pp. 29-51.

ARGOUNES, F., « Hégémonie(s) émergente(s) ? Hégémonie et théories "post-occidentales" au miroir gramscien », *Revue québécoise de droit international*, Hors-série, le 1^{er} septembre 2014, <https://www.sqdi.org> (consultée le 17 janvier 2020).

BABB, S., « The Washington Consensus as transnational policy paradigm: Its origins, trajectory and likely successor », *Review of International Political Economy*, n° 2, vol. 20, 2013, pp. 268-297.

BALANDIER, G., « La situation coloniale : approche théorique », *Cahier internationaux de sociologie*, vol. 11, 1951, pp. 44-79.

BLUHM, R., DREHER, A., FUCHS, A., PARKS, B., Strange, A., and TIERNEY, M., « Connective Financing: Chinese Infrastructure Projects and the Diffusion of Economic Activity in Developing Countries », *Working Paper 64*,

AIDDATA, A Research Lab at William & Mary, 2018, pp. 1-67.

COURADE, G., « Des complexes qui coûtent cher : la priorité agro-industrielle dans l'agriculture camerounaise », *Politique Africaine*, n° 14, 1984, pp. 75-91.

EBOUSSI BOULAGA, F., « L'émergence a déjà eu lieu », *Terroirs, Revue africaine de sciences sociales et de philosophie*, vol. 1, n° 1-2, 2016, pp. 189-201.

KERNEN, A., « L'Afrique face à la puissance économique de la Chine », *Politique africaine*, n° 134, 2014, pp. 5-19.

MANGA, J.-M. et MBASSI, A. R., « De la fin des manifestations à la faim de manifester : Revendications publiques, rémanence autoritaire et procès de la démocratie au Cameroun », *Politique Africaine*, n° 146, 2017, pp. 73-97.

NUBUKPO, K., SAMUEL, B., « Entre les plans d'émergence sans vision et des visions sans émergence : la difficile appropriation par l'Afrique de ses trajectoires de développement », *Politique africaine*, n° 145, 2017, pp. 51-63.

O'NEILL, J., « Building Better Global Economic BRICs », *Global Economics Paper*, n° 66, New York, Goldman Sachs, 2001, pp. 1-16.

SANTANDER, S., « Les émergents en Afrique. Une coopération à l'empreinte Nord-Sud », *Annuaire français des Relations Internationales*, vol. XIX, 2018, pp. 863-880.

VIRCOULON, T., « Chinois d'Afrique, Chinois en Afrique et Afro-Chinois : Les multiples visages de communauté chinoise d'Afrique du Sud », *Monde Chinois*, n° 8, 2006, pp. 27-38.

Thèses

BOBO BOBO, R. F., *Politiques infrastructurales et dynamique développementaliste du Cameroun : une étude de cas du port en eau profonde de Kribi*, Thèse inédite, Université de Yaoundé II, 194 p.

SCHOUAME, A. M., *Politiques d'ajustement au Cameroun. La nécessité d'un recentrage*, Thèse de doctorat de 3^e Cycle en Analyse et Politique Economiques, Université de Yaoundé II, 1994.

Sites internet

DEJO, G., « Chine au Cameroun : Menace ou opportunité pour le développement durable »,

https://www.foretiafoundation.org/wp-content/uploads/2016/08/Article_Chine-au-Cameroun_Gaelle-Dejo_080116.pdf
(consultée le 17 janvier 2020).

France Diplomatie, « Relations bilatérales »,

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/cameroun/relations-bilaterales/>
(consultée le 17 janvier 2020).

Investir au Cameroun:

<http://www.investiraucameroun.com/gestion-publique/0810-6772-entre-2000-et-2014-le-cameroun-a-capte-2750-milliards-fcfa-d-ide-dont-67-provenant-de-la-chine>
(consultée le 17 janvier 2020).

NIVET, B., « Puissances émergentes, quel impact sur les relations internationales ? », interviewé par Jonathan Riquier, <https://www.emlv.fr/puissances-emergentes-quel-impact-sur-les-relations-internationales/> (consultée le 9 janvier 2020).

The Developmental State Strikes Back? The Rise of New Global Power and African States' Development Strategies, <https://devstate.hypotheses.org/1>
(consultée le 25 septembre 2018).

Interviews

Entretien avec Mathias-Eric Owona Nguini, sociopolitiste à l'Université de Yaoundé II et chercheur à la Fondation Paul Ango Ela, août 2017, Yaoundé.

Entretien avec le directeur de publication du quotidien L'Emergence, janvier 2018, Yaoundé.

Entretien avec A. Leka, sociologue à l'Université de Yaoundé I, janvier 2018, Yaoundé.

Entretien avec un ingénieur affecté au Minepat, janvier 2018, Yaoundé.

Entretien avec le Chef Lolabe, janvier 2018, Kribi.

Entretien avec un ingénieur-cadre affecté au port autonome de Kribi, janvier 2018, Kribi.

Entretien groupé avec des riverains de la zone de construction du port de Kribi, janvier 2018, Kribi.

Entretien avec un activiste ressortissant de Kribi, janvier 2018, Kribi.

Entretien avec un ingénieur affecté aux services centraux du Minepat, mars 2018, Yaoundé.

Autres

Discours de Paul Biya, prononcé le 8 octobre 2011, enregistrement vidéo du discours sur Youtube :

https://www.youtube.com/watch?v=7av1UIPHcfc&feature=youtu.be&fb_ref=Default%2C%40Total&fbclid=IwAR1kZ3YSIvaeJ9FK0NdqmolOuCZAvIXjYehtiZNc6KMFWiqF8sZ534ldj6I (consulté le 14 avril 2018).

About CEFIR:

The Center for International Relations Studies (CEFIR) is an integral part of the Political Science Department of the University of Liège (ULiège).

Address:

Department of Political Science
Faculty of Law, Political Science and
Criminology
University of Liège
Quartier Agora, Place des Orateurs, 3
4000 Liège (Sart Tilman)
Belgium.

Website: www.cefir.be

© 2020 CENTER FOR INTERNATIONAL
RELATIONS STUDIES (CEFIR)



Note: This paper represents the views of the author, not the position of the Center for International Relations Studies (CEFIR).

How to reference this paper:

Gérard Amougou, « La Chine et les politiques d'émergence au Cameroun. Le cas du projet de construction du port de Kribi », *CEFIR Working Paper*, N° 8, Février 2020, pp. 1-22.

